

**JOB DESCRIPTION / DESCRIPTION D'EMPLOI RÉF #202
EMPLOI REPÈRE**

Job Title / Designation de l'emploi PEINTRE	Salary Group Groupe 4	Affiliation Affiliation syndicale STARF	Job Title No. Code numérique
Organizational Component / Service TELEVISION FRANÇAISE			
Function / Fonction Chargé de peindre et d'exécuter, d'après les plans, les devis, les dessins, les croquis, les maquettes et les instructions, certains travaux scénographiques sur les éléments scéniques afin de répondre aux besoins de la production. Tient à jour les registres de peinture.			
Description of Duties / Description des tâches <ol style="list-style-type: none"> 1. Peint les éléments scéniques et les planchers d'après les plans, les devis, les dessins, les croquis, les maquettes et les instructions afin de répondre aux besoins de la production. 2. Imite toutes les sortes de matériaux, de textures et de finis pour bois. 3. Applique des substances, des enduits, du papier peint, des photos et d'autres revêtements sur les éléments scéniques et sur les planchers. 4. Peint et remplit les dessins tracés sur les éléments scéniques. 5. Trace et peint des lignes de formes géométriques, des motifs et exécute des lettrages projetés. 6. Dégrossit des éléments scéniques d'après le modèle, les maquettes ou les instructions. 7. Fabrique des stencils ou des poncifs servant à divers effets décoratifs. 8. Nettoie, prépare et peint les surfaces selon les caractéristiques afin de répondre aux besoins. 9. Mélange les peintures et les teintures et assortit les couleurs afin de répondre aux besoins de la production. 10. Se procure les fournitures nécessaires à l'exécution de ses tâches. 11. Transporte et manipule les éléments scénographiques, scéniques ainsi que son équipement. 12. Assure l'entretien de l'outillage mis à sa disposition; effectue les réparations nécessaires et fait rapport, s'il y a lieu, sur leur fonctionnalité. 13. Maintient en bon ordre et propre les aires de travail. 14. Remplit les formulaires et les documents appropriés; communique verbalement ou par écrit les informations requises afin d'assurer les suivis nécessaires et d'informer les personnes concernées. 15. Familiarise d'autres employés à leurs tâches et à l'environnement de travail. 16. Exécute, au besoin, toutes ou en partie, les tâches ressortissant à toute autre classe d'emploi comprise dans un groupe salarial équivalent ou inférieur ainsi que d'autres tâches connexes. 			
Relationships / Relations de travail <ol style="list-style-type: none"> A. Relève du superviseur approprié ou d'autres personnes selon ses affectations. B. S / O C. Entretien des relations internes et externes. 			
Date issued / Date de publication 30 mars 2009		Supersedes / Annule et remplace	
TEMP. O. 1171 BIL. (10/75)		(See reverse side) / (Voir au verso)	

JOB REQUIREMENTS / EXIGENCES DE L'EMPLOI

Education or equivalent knowledge / Études ou connaissances équivalentes Diplôme d'études professionnelles (DEP) en Peinture en bâtiment (900 heures).
Prior Experience / Expérience Douze (12) mois sont requis pour se familiariser avec éléments scéniques de la production télévisuelle.
Where and how acquired / Source de l'expérience
Minimum time to learn / Durée minimale de la période d'initiation